

FONDATION
POUR L'ACCUEIL
DE JOUR
DES ENFANTS

FAJe



RAPPORT ANNUEL 2010

Sommaire

Message de la présidente

| | | |
|---|---|----------|
| Améliorer l'accessibilité financière des tarifs | Doris Cohen-Dumani <i>Présidente du Conseil de Fondation</i> | 3 |
|---|---|----------|

Avant-propos

| | | |
|---|---|----------|
| Repenser le rôle de la Chambre consultative | Christophe Bornand <i>Président de la Chambre consultative</i> | 4 |
|---|---|----------|

Éclairage

| | | |
|--|--|----------|
| Première enquête statistique et financière | Anne-Marie Maillefer <i>Secrétaire générale</i> | 5 |
|--|--|----------|

La FAJE en faits

| | |
|----------------------------|------------|
| Revue de l'année | 6 |
| Principaux axes d'activité | 7-9 |

La FAJE en chiffres

| | |
|--|-----------|
| Places d'accueil créées dans les réseaux | 10 |
| Ressources financières | 11 |
| Utilisation des fonds | 12 |
| Éléments financiers | 13 |

Organisation

| | |
|----------------------|-----------|
| Conseil de Fondation | 14 |
| Chambre consultative | 15 |

| | |
|----------|-----------|
| Contacts | 16 |
|----------|-----------|



Avec le soutien de la



Message de la présidente

Doris Cohen-Dumani, Présidente du Conseil de Fondation

Plus de quatre années après sa création, c'est toujours un grand privilège de présider à la réalisation de la mission de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Cette expérience, certes enrichissante dès son lancement, s'est avérée particulièrement stimulante et riche en défis durant l'année 2010.

La publication du rapport relatif à la politique tarifaire des réseaux d'accueil de jour des enfants représente incontestablement l'un des faits saillants de l'exercice.

En effet, préoccupée par l'accessibilité financière aux prestations d'accueil et désireuse d'offrir un appui concret aux réseaux, la FAJE a mandaté l'IDHEAP début 2010. L'étude a été conduite par le Professeur G. Bonoli, responsable de la Chaire de politique sociale et spécialisé dans le domaine de la politique familiale.

Grâce aux nombreuses pistes d'amélioration esquissées dans le rapport final, le Conseil de Fondation a pu prendre une première décision : l'instauration d'un financement incitatif par une augmentation de 2% du taux de subventionnement. Il sera accordé dès le 1er janvier 2011 aux réseaux qui octroient un rabais de fratrie d'au moins 20% sur toutes



© E. Mottaz

les prestations d'accueil facturées aux familles ayant deux enfants ou plus accueillis.

Il s'agit d'une mesure immédiate destinée à abaisser à brève échéance l'effort financier particulièrement élevé demandé aux parents qui ont deux enfants ou plus bénéficiant de prestations d'accueil.

Je suis cependant convaincue que cette étude aura d'autres retombées à long terme, non seulement sur la réduction des disparités

entre réseaux, mais aussi sur la répartition du financement de l'accueil de jour entre les différents contributeurs.

Une grande source de satisfaction en 2010 repose sur l'effort consenti par les entreprises, nombreuses à participer à la création de nouvelles places, en plus de leur contribution au financement de la FAJE. Ces signaux démontrent que nous pouvons les considérer comme un partenaire sérieux pour la mise en œuvre d'une politique de promotion de l'égalité des chances.

Je tiens à saisir cette occasion pour remercier sincèrement toutes les personnes qui, jour après jour, s'engagent pour donner vie à nos projets et atteindre nos objectifs.

Sans leur énergie et leur enthousiasme, il aurait été impossible de les réaliser tous en si peu de temps.

« Une grande source de satisfaction en 2010 repose sur l'effort consenti par les entreprises, nombreuses à participer à la création de nouvelles places, en plus de leur contribution au financement de la FAJE. »

La Chambre consultative est intégrée au fonctionnement de la FAJE. Elle est renforcée par un Bureau de cinq membres siégeant tous les mois. Une étroite collaboration avec le Secrétariat général favorise la concertation, l'échange d'information ainsi que la mise en synergie des compétences.

© F. Wagner



Avant-propos

Christophe Bornand, *Président de la Chambre consultative*

Organe de la FAJE, la Chambre consultative se compose de 26 membres issus des milieux profes-

sionnels et autres secteurs concernés par l'accueil de jour: elle se distingue donc par une excellente connaissance du terrain.

Son rôle premier consiste à nourrir une réflexion intégrant les différentes facettes de l'accueil de jour, à anticiper les problèmes éventuels et à proposer des solutions visant l'amélioration du dispositif actuel. Elle est aussi sollicitée pour donner son avis sur des thèmes soumis par le Conseil de Fondation et pour proposer des objets d'étude, par le truchement de ses représentant-e-s au Conseil de Fondation.

Durant l'année écoulée, elle a apporté activement son concours. Relevons tout spécialement sa participation à différents projets, tels que:

- Répondre à plusieurs consultations sur les plans cantonal et fédéral.
- Lancer une étude sur la gestion informatique des réseaux dans le but de mesurer les différents besoins et développer des partenariats.

- Soutenir l'octroi d'un soutien financier aux jardins d'enfants qui appuient les réseaux dans leur mission d'accueil d'urgence en prenant en charge des enfants dont les parents sont momentanément empêchés.
- Participer activement à des réflexions lancées par le Secrétariat général qui concernent la taille optimale des réseaux et leur politique tarifaire.

Ces quelques exemples n'illustrent qu'une partie de l'apport précieux de la Chambre consultative pendant l'exercice sous revue.

Son élargissement aux réseaux d'accueil de jour a permis à une nouvelle dynamique de fonctionnement de se mettre en place. Ce changement a aussi mis en débat son rôle et les attentes de ses différents membres. Cette clarification est d'autant plus importante que son renouvellement interviendra en 2011.

Dans cette perspective, il s'agit pour la Chambre consultative de se repositionner afin de répondre aux multiples enjeux et au contexte en perpétuelle mouvance qui caractérisent l'accueil de jour.

Ensemble, nous nous réjouissons de relever le défi dans un esprit d'ouverture et de détermination.



Éclairage

Anne-Marie Maillefer, Secrétaire générale

Guidée par sa mission de service public, la FAJE n'a cessé d'œuvrer en faveur de l'accueil de jour. Elle y a mis de l'enthousiasme mais aussi de la patience. Tendre à une offre suffisante en places d'accueil est une démarche au long cours, faite d'alliances et de compromis entre les divers acteurs impliqués qui, forcément, ont leurs propres valeurs, intérêts et logiques d'action.

De plus, le pilotage d'un tel processus ne peut se faire sans données statistiques et financières. Grâce à la collaboration fructueuse avec le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), une première enquête a pu être conduite.

Elle a concrètement permis d'accroître la visibilité des prestations offertes ainsi que leur financement. Et ses résultats tangibles offrent non seulement une connaissance accrue mais également une meilleure lecture du système et de son évolution.

Plus globalement, disposer de données sert à instaurer une démarche d'amélioration continue et à identifier d'éventuelles insuffisances dans le développement d'une offre qui doit rester plurielle, géographiquement et financièrement accessible dans l'ensemble du canton.

Pourtant, l'accueil de jour ne peut se réduire à des données chiffrées. La dimension humaine et relationnelle est tout aussi primordiale, si ce n'est plus!

C'est forte de cette conviction que, durant le dernier trimestre de l'année, je suis allée à la rencontre des réseaux, de celles et ceux qui s'engagent dans leur région et sont moteurs des transformations à l'œuvre.

Ces moments d'échanges m'ont permis d'être à l'écoute du terrain, de comprendre l'évolution de chaque réseau presque deux ans après la reconnaissance, et d'aborder les attentes réciproques. Une telle expérience de proximité ne peut que renforcer le rôle de catalyseur de la FAJE et sa capacité de s'impliquer et d'agir de concert avec les partenaires de premier plan que sont les réseaux.

Je suis heureuse d'exprimer ma reconnaissance à celles et ceux qui incarnent les réseaux d'accueil et participent à leur consolidation. C'est un grand privilège de pouvoir collaborer à un projet de société qui constitue une priorité, tant du point de vue du bien-être des enfants, de la conciliation entre parentalité et activité professionnelle, que des avantages économiques et sociaux qui en résultent pour les entreprises.

En regardant vers l'avenir, une échéance importante se rapproche: l'évaluation dans un délai de cinq ans de la LAJE. Cette étape, qui interviendra dans le courant 2011, donnera à la FAJE l'occasion de prendre conscience de tout ce qui a été réalisé et de ce qui reste encore à accomplir.

L'élan et la motivation restent intacts et c'est avec confiance que nous abordons l'année 2011.



© F. Wagner

« Selon les résultats de la première enquête vaudoise sur l'accueil de jour des enfants, on recense, en 2009, 13'852 places d'accueil collectif pour des enfants de 0 à 12 ans, soit 15 places pour 100 enfants. Les prestations en termes de temps d'ouverture peuvent néanmoins sensiblement varier d'une structure à l'autre. De plus, l'accueil familial constitue une solution non négligeable puisqu'on recense 4'295 places offertes. »

NUMERUS – COURRIER STATISTIQUE
27^e année, n° 5 – Octobre 2010

La Faje en faits

« Ce bref éclairage du financement de l'accueil dans quatre pays européens montre bien que les collectivités publiques qui décident de subventionner l'accueil de jour des enfants sont confrontées aux mêmes problèmes soulevés dans le Canton de Vaud: comment permettre l'accessibilité financière? Quel partage adopter entre Etat, commune, employeurs et parents? »

IDHEAP
Rapport final – Mai 2010

Revue de l'année

Parmi les événements marquants de l'année 2010, citons en exemple l'étude relative au système tarifaire des réseaux d'accueil, réalisée par le Professeur G. Bonoli, responsable de la Chaire de politique sociale à l'IDHEAP. La présentation des résultats lors de la rencontre des réseaux en mai a suscité un grand intérêt de la part des participants et soulevé de nombreuses questions. Elle a également eu un retentissement politique et médiatique.

Parallèlement, le survol de l'année écoulée démontre une nouvelle fois la richesse des réalisations :

- En janvier, le Conseil de Fondation a signé une Convention de subventionnement avec l'Association Petite Enfance Pool (PEP) et la Fondation Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE). Ces deux entités œuvrent ensemble en faveur de la promotion de la qualité de l'accueil en proposant une plateforme inédite de ressources pédagogiques, logistiques et documentaires.
- En mars, le Conseil de Fondation a répondu à la consultation relative à l'avant-projet de loi sur l'enseignement obligatoire.
- Dans le prolongement de ses réflexions sur l'accueil d'urgence, le Conseil de Fondation a adopté le 26 mars des dispositions en matière de subventionnement des jardins d'enfants qui appuient les réseaux en prenant en charge des enfants dont les parents sont momentanément empêchés. Il a aussi renouvelé la convention relative à la prise en charge des enfants malades, signée avec la Croix-Rouge suisse – Section vaudoise. La signature est intervenue en septembre 2010.
- Poursuivant la tradition, trois rencontres des réseaux ont pu être organisées en 2010. Au nombre des thèmes débattus, relevons l'extension des réseaux d'accueil de jour à une taille optimale, la constitution d'une instance faîtière des réseaux et l'utilisation des données du SCRIS pour optimiser la gestion de l'accueil de jour, en particulier l'occupation des places.
- Fin décembre, le cadre financier pour la contribution de l'Etat à la FAJE a été adopté. Le Conseil de Fondation a souhaité en limiter la durée à 2011 et 2012 afin de pouvoir tenir compte de l'évaluation de la mise en œuvre de la LAJE.
- Au fil des mois, la FAJE s'est également attachée à finaliser la mise en œuvre de l'ensemble des améliorations demandées par le Contrôle cantonal des finances (CCF).

Dialogue, échanges d'information, partage d'expériences et résolution en commun de problématiques transversales sont plus que jamais gage d'un fonctionnement optimal de la FAJE et des réseaux d'accueil. Ces ingrédients sont au cœur de l'action efficace. Ils nous poussent à agir pour provoquer les changements souhaités et aller de l'avant dans l'accomplissement de notre mission légale.

Principaux axes d'activité

Le plan stratégique 2008-2011 de la FAJE décline sa mission légale en objectifs généraux. Année après année, ces objectifs orientent nos actions.

Nous vous invitons à découvrir les principales réalisations 2010.

1. Accroître la capacité d'accueil

La progression du nombre de places s'est poursuivie au-delà de nos conjectures. Le graphique de la page 10 donne un reflet de cette évolution. Ces développements, relevons-le, touchent 18 réseaux.

Reconduites en 2010, les mesures prises en 2009 en faveur de l'essor de l'accueil parascolaire ont permis la croissance spectaculaire de ce secteur (+ 717 places). Avec 377 places supplémentaires, l'accueil préscolaire n'est pas en reste.

S'agissant de l'accueil familial, on observe également une avancée réjouissante tant en ce qui concerne le nombre

d'accueillantes en milieu familial (+ 65) que de places autorisées (+ 287).

2. Subventionner les réseaux et accorder des moyens au profit de la qualité et de l'accueil d'urgence

La reconnaissance d'un nouveau réseau porte à 29 le nombre de réseaux bénéficiaires des subventions de la FAJE.

En soutenant financièrement la plateforme de ressources en éducation de l'enfance regroupant Petite Enfance Pool (PEP) d'une part, et le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) d'autre part, le Conseil de Fondation a montré son engagement en faveur de la qualité de l'accueil des enfants sur l'ensemble du territoire cantonal.

Simultanément, il a pris l'initiative de promouvoir un accueil d'urgence lors d'empêchement des parents. Fin 2010, 15 structures de type jardin d'enfants offrent un placement ponctuel dans de telles situations. En parallèle, les

prestations de garde d'enfants malades délivrées par la Croix-Rouge vaudoise et destinées aux habitants d'une commune ou aux employés d'une entreprise, membres d'un réseau reconnu, continuent à être subventionnées par la FAJE.

3. Améliorer l'accessibilité financière: une nécessité

Le mandat d'étude confié à l'IDHEAP a permis d'entamer une réflexion bénéfique sur la notion d'accessibilité financière. Un groupe de travail FAJE/réseaux a ensuite émis des propositions dans le but de réduire les disparités régionales et d'accroître l'accessibilité financière des prestations d'accueil.

Dans l'attente des changements à venir, en particulier l'application prochaine du revenu déterminant unifié (RDU), le Conseil de Fondation, a pris une mesure immédiate: l'octroi d'un financement incitatif aux réseaux qui accordent un rabais de fratrie d'au moins 20%. Le dossier reste ouvert.

...





4. Favoriser la consolidation des réseaux

La réflexion relative à la taille optimale des réseaux – notion mentionnée dans la LAJE – constitue un temps fort qui aura des prolongements dans le futur. Il est en effet prévu que le Conseil de Fondation se détermine à ce sujet pour chaque réseau d'ici fin 2011.

De plus en plus, les réseaux prennent conscience de l'importance de la collaboration inter réseaux. En témoignent les 61 conventions de collaboration en vigueur, impliquant 18 réseaux. De telles alliances devraient permettre de mieux tenir compte de la mobilité des familles au quotidien et d'optimiser l'utilisation des places d'accueil.

Tout au long de l'année écoulée, la FAJE a œuvré au resserrement des liens entre les réseaux. Elle a en outre privilégié un mode de fonctionnement fondé sur la responsabilisation, l'entraide et le respect mutuel.

5. Poursuivre une stratégie de communication cohérente

Durant l'année, la Fondation a régulièrement bénéficié d'une couverture dans la presse régionale. Elle a de la sorte encore gagné en visibilité et en crédibilité.

Plusieurs interviews ont en outre été accordées à divers médias romands. Signalons aussi deux contributions écrites parues l'une dans la Gazette de la Femme, N° 58 – Septembre 2010, l'autre dans le Bulletin périodique de l'ORTRA romande pour la formation professionnelle dans le domaine social et médico-social – Novembre 2010.

C'est avec grand plaisir que nous avons pris part à des inaugurations de structures d'accueil – et elles n'ont pas manqué – ainsi qu'à des séances de signatures de conventions inter réseaux. Nous avons également saisi de nombreuses occasions de présenter l'activité de la Fondation.

PERSONNEL DE LA FAJE

Au 31 décembre 2010, deux personnes, totalisant 1.9 équivalent temps plein, assurent le fonctionnement du Secrétariat général de la Fondation :

- Anne-Marie Maillefer
Secrétaire générale
- Sylvie Progin
Secrétaire générale adjointe

Par exemple, devant le Conseil de l'Union des communes vaudoises (UCV) et l'assemblée générale de l'Association régionale pour l'accueil de l'enfance ou encore lors d'assemblées générales de réseaux d'accueil.

Deux éditions de la Newsletter de la FAJE ont été adressées chaque fois à plus de 800 abonnés.

La collaboration avec l'agence pur pr s'est poursuivie à satisfaction. Cet appui nous a été des plus précieux pour la réali-

sation de nos actions de communication et dans nos relations avec les médias.

6. Développer un système d'information statistique et financière

La première enquête sur l'accueil de jour des enfants, réalisée fin 2009 par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), a fait l'objet d'une large information.

Ces données statistiques, transmises en primeur et de manière exhaustive aux réseaux, ont permis de dresser un tour d'horizon complet de l'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud. Notons que Numerus, publication du SCRIS largement distribuée, s'en est fait l'écho dans son édition d'octobre 2010.

En décrivant toute l'offre d'accueil de jour et en documentant l'utilisation et le financement des structures subventionnées par la FAJE, le dispositif mis en place de concert avec le SCRIS pourra progressivement jouer un rôle d'observatoire de l'enfance.

7. Garantir un fonctionnement au service des missions de la Fondation

Conformément aux exigences légales, le système de contrôle interne (SCI) de la FAJE est opérationnel depuis début 2010. Cette démarche importante, associée à la mise en exploitation d'un logiciel de gestion, a renforcé les procédures de contrôle des subventions accordées par la FAJE.

Plus que jamais, la capacité d'être à l'écoute de nos partenaires, de favoriser la participation active de chacun et de trouver des solutions ensemble, a imprimé une dynamique favorable au développement de l'accueil de jour des enfants.

Nous le devons à toutes celles et ceux qui ont mis leur énergie et leur précieux concours au service de l'avancement du projet: les 29 réseaux et les communes qui en sont membres, les milieux de l'accueil des enfants, les services de l'Etat de Vaud – en particulier le Service

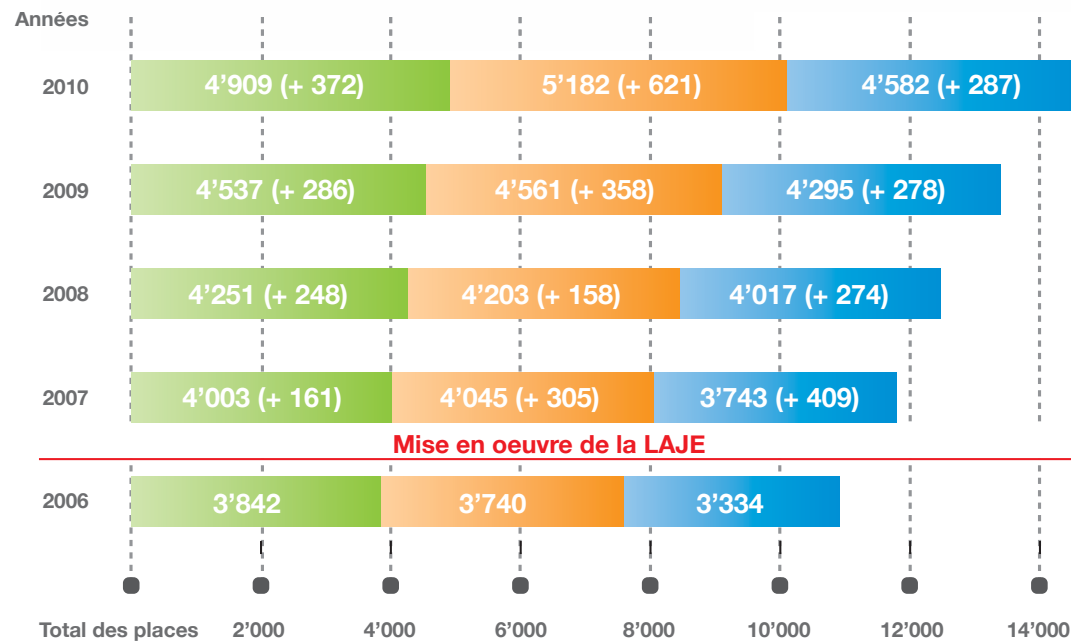
de protection de la jeunesse (SPJ), le SCRIS, la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP) –, mais aussi les préfets, sans oublier la Loterie Romande qui nous soutient fidèlement.

Nous le devons également à celles et ceux qui s'engagent dans la formation des futur-e-s professionnel-le-s de l'enfance. C'est pour leur témoigner sa reconnaissance que la Fondation apporte sa contribution à la formation.

En 2010, elle a participé à la dernière journée de formation des coordinatrices de l'accueil familial, cursus offert par l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP).

En effet, disposer d'effectifs en personnel éducatif adaptés aux besoins mérite une attention prioritaire.





- **Précolaire**
- **Parascolaire**
- **Accueil familial de jour**

Afin de pouvoir élaborer des comparaisons dans le long terme, toutes les places d'accueil préscolaire destinées exclusivement aux élèves du cycle initial (CIN) sont introduites dans l'accueil parascolaire, anticipant en cela le Concordat HarmoS.

La Faje en chiffres

Places d'accueil créées dans les réseaux

Le premier relevé statistique des places d'accueil effectué par le SCRIS permet d'obtenir des données exhaustives pour l'ensemble du canton. Dans les résultats du SCRIS, les enfants fréquentant l'école enfantine ont été intégrés à l'accueil parascolaire. Par conséquent, les chiffres des années précédentes ont été retraités en appliquant la même règle. En 2010, la Fondation a alloué une aide au démarrage à :

- 17 structures d'accueil préscolaire, totalisant 401 places supplémentaires
- 25 structures d'accueil parascolaire, totalisant 616 places supplémentaires

Quant à l'accueil familial de jour, il connaît lui aussi une progression, avec une augmentation positive du nombre d'accueillantes (+ 65) et du nombre de places offertes (+ 287).

Le graphique ci-contre illustre l'évolution du nombre de places subventionnées dans le canton année après année, depuis la mise en œuvre de la LAJE, début 2007.

Avec ces excellents résultats, l'objectif annuel d'accroissement du nombre de places d'accueil, fixé à 500, est largement dépassé. Ainsi, depuis la mise en œuvre de la LAJE, ce sont plus de 2'500 places d'accueil collectif et plus de 1'200 places d'accueil familial qui ont été créées.

Ressources financières

Contributions des employeurs

L'arrêté du Conseil d'Etat du 13 décembre 2006 rend obligatoire le taux de contribution des employeurs fixé à 0,08% de la masse salariale. Pour 2010, le montant final figurant dans les comptes s'élève à CHF 19,78 millions, soit en légère hausse (+ 1,8%) par rapport à 2009, et ce malgré la récession conjoncturelle observée entre mi-2008 et l'hiver 2009.

Contribution-socle des communes

Le décret du Grand Conseil du 28 avril 2009 fixe à CHF 5.-/habitant-e la contribution-socle des communes au budget annuel de la Fondation. Le montant pour 2010 correspond à CHF 3,49 millions.

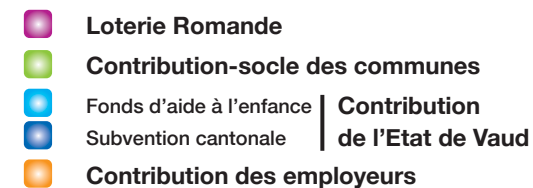
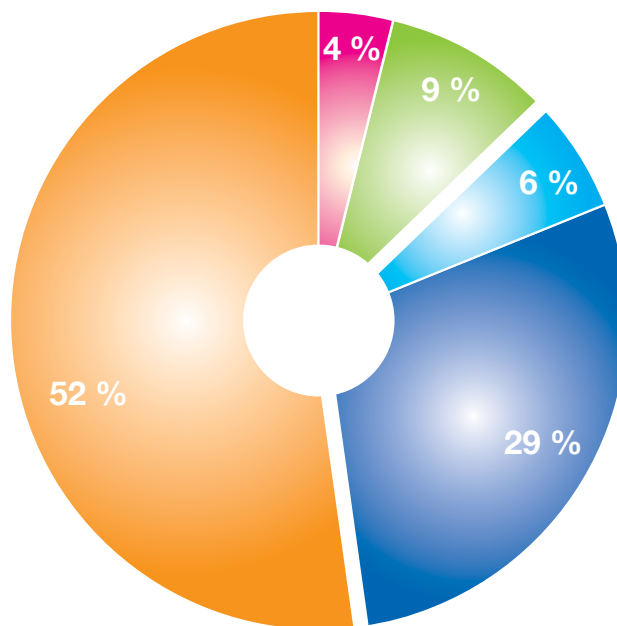
Contributions de l'Etat de Vaud

La contribution cantonale annuelle se présente sous deux formes:

- Le fonds d'aide à l'enfance : alimenté par les taxes perçues par l'Etat sur les loteries, tombolas et lotos (art. 59 LProMin), il s'agit d'un montant de CHF 2,2 millions.
- La subvention cantonale: le montant alloué par l'Etat en 2010 est de CHF 10,9 millions.

Don de la Loterie Romande

La Loterie Romande contribue au financement des aides au démarrage accordées pour la création de nouvelles places d'accueil à hauteur de CHF 1,5 million.



Utilisation des fonds

Subventions annuelles aux réseaux

En 2010, les subventions versées aux réseaux ont été supérieures de plus de CHF 5 millions à celles de 2009. Elles représentent 18% de la masse salariale du personnel éducatif de toutes les structures d'accueil collectif, ainsi que les charges salariales des coordinatrices de l'accueil familial de jour, auxquelles s'ajoute un forfait pour les tâches administratives.

Aide au démarrage

Depuis 2009, l'aide au démarrage est allouée en complément de la subvention annuelle. Afin de favoriser l'essor de l'accueil parascolaire, le montant a été doublé en 2010. Ce sont ainsi CHF 6'000.- par place créée qui sont accordés, alors que l'accueil préscolaire bénéficie toujours de CHF 5'000.- par nouvelle place.

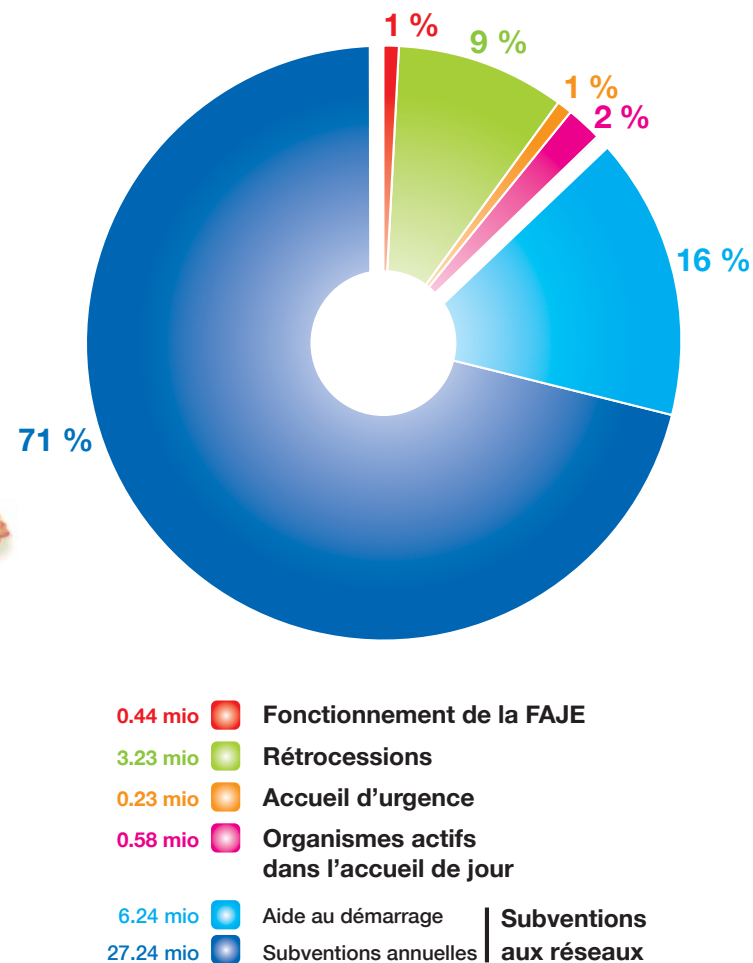
Organismes actifs dans l'accueil de jour

Conformément à la convention de subventionnement qui les lie, la FAJE a financé l'Association Petite Enfance Pool (PEP) et la Fondation Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) qui contribuent à promouvoir la qualité de l'ensemble des lieux d'accueil.

Accueil d'urgence

La FAJE a soutenu en 2010 le développement de l'accueil d'urgence :

- En accordant une aide financière à la Croix-Rouge vaudoise pour ses prestations liées à la prise en charge d'enfants malades à leur domicile.
- En subventionnant, via un réseau avec lequel une convention a été signée, 15 structures de type jardin d'enfants qui accueillent temporairement des enfants lors d'empêchement des parents.



Éléments financiers

| Bilan au 31 décembre | 2010 | 2009 |
|--|-------------------|-------------------|
| ACTIFS | CHF | CHF |
| Avoirs | | |
| Liquidités | 5'351'519 | 5'433'234 |
| Débiteurs | | |
| Contributions à recevoir | 4'600'000 | 7'075'000 |
| Autres créances | 300'209 | 163'345 |
| Administration fédérale des finances | 16'803 | 117'450 |
| Actifs immobilisés | | |
| Titres et placements | 5'018'536 | 2'754'328 |
| Total des actifs | 15'287'267 | 15'543'357 |
| PASSIFS | | |
| Engagements | | |
| Subventions et rétrocessions à payer | 1'798'690 | 2'549'856 |
| Autres engagements | 193'723 | 19'319 |
| Provision et réserve | | |
| Provision pour aide au démarrage complémentaire | 0 | 2'082'683 |
| Provision pour subventions et projets particuliers | 10'235'096 | 7'831'742 |
| Fonds propres | | |
| Capital | 59'757 | 59'757 |
| Fonds de régularisation | 3'000'000 | 3'000'000 |
| Excédent de produit | 0 | 0 |
| Total des passifs | 15'287'267 | 15'543'357 |

En sa qualité d'organe de révision, OFISA a vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice 2010. Son rapport est disponible sur notre site internet www.faje-vd.ch, sous la rubrique « actualité ».

| Compte d'exploitation | du 01.01.2010 au 31.12.2010 | du 01.01.2009 au 31.12.2009 |
|--|--------------------------------|--------------------------------|
| PRODUITS | | |
| Contributions | | |
| Contribution-socle des communes | 3'489'150 | 3'424'600 |
| Contribution de l'Etat de Vaud | 10'928'300 | 8'902'300 |
| Contribution des employeurs | 19'776'709 | 19'424'773 |
| Fonds d'aide à l'enfance | 2'200'000 | 2'200'000 |
| Loterie romande | 1'500'000 | 1'500'000 |
| Autres produits | | |
| Autres revenus | 0 | 400 |
| Correctif de subventions exercice précédent | 477'461 | 331'142 |
| Total des produits | 38'371'620 | 35'783'215 |
| CHARGES | | |
| Rétrocessions et subventions | | |
| Rétrocessions | 3'273'743 | 3'366'728 |
| Organismes actifs dans l'accueil de jour | 579'000 | 266'666 |
| Aide au démarrage | 6'118'117 | 6'240'977 |
| Subventions aux réseaux | 27'300'507 | 21'812'446 |
| Accueil d'urgence | 308'347 | 130'000 |
| Charges du Conseil de Fondation et de la Chambre consultative | 66'035 | 42'878 |
| Charges du Secrétariat général | 494'796 | 435'055 |
| Total des charges | 38'140'545 | 32'294'750 |
| Résultat financier | 89'596 | 12'151 |
| Utilisation des fonds | 2'082'683 | 1'417'317 |
| Résultat avant attributions | 2'403'354 | 4'917'934 |
| Attributions aux réserves et provisions | 2'403'354 | 4'917'934 |
| Résultat annuel | 0 | 0 |

Organisation de la Fondation



Membres du Conseil de Fondation

Présidente

Doris Cohen-Dumani

Membres du bureau

Blaise Fattebert

Secrétaire général de Pro Familia Vaud

Nuria Gorrite*

Présidente de l'association régionale pour l'accueil de l'enfance Morges-Aubonne (ARAE)

Catherine Pahud

Branch-director, Adecco

Membres

Jean-Hugues Busslinger

Directeur du département de politique générale du Centre patronal Fédération patronale vaudoise

Gérald Creteigny

Syndic de Gland

Union des communes vaudoises

Sylvie Durrer

Cheffe de service

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes

Etat de Vaud – Département de la sécurité et de l'environnement

Marlène Flury

Association des responsables et des directeurs-trices d'institutions vaudoises de l'enfance (ARDIVE) – Section Vaud

Philippe Lavanchy

Chef du service de protection de la jeunesse Etat de Vaud – Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Violeta Seematter

Municipale de Prangins

Association des communes vaudoises

Norma Streit-Luzio

Sous-directrice

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie

Oscar Tosato

Municipal,

Directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, Ville de Lausanne

Organe de révision

Commission des finances

Commission aide au démarrage

Autres groupes thématiques

Conseil de Fondation

Bureau

Secrétariat général



Membres de la Chambre consultative

Président

Christophe Bornand
Réseau REVE (Vevey et environs)

Membres du bureau

Valérie Denisart
Avenir social – Section petite enfance

Yolande Perrin
Fédération vaudoise des structures d'accueil des enfants (FSAE)

Blaise Fattebert *
Pro Familia Vaud

Jean-Claude Seiler
RéseauL (Lausanne)

Membres

Claude Borgeaud
*Réseaux AJOVAL – AJERCO
(Orbe La Vallée et Cossonay)*

Janick Chatelain
Entraide familiale vaudoise (EFV)

Gildo Dall'Aglio
Réseau ReAjY (Yverdon-les-Bains et environs)

Alain Delaloye
*Réseau PPBL
(Pully – Paudex – Belmont – Lutry)*

Marie-Luce Duroux
Réseau d'accueil de jour Enfants Chablais

Marlène Flury *
Association des responsables et des directeurs-trices d'institutions vaudoises de l'enfance (ARDIVE) – Section Vaud

Nuria Gorrite*
Association régionale pour l'accueil de l'enfance Morges-Aubonne (ARAE)

Claude Gross
Croix-Rouge suisse – Section vaudoise

Fabienne Guinchard Hayward
Petite Enfance Pool – Service éducatif itinérant (PEP)

Christine Guinard Dumas
Organisation du travail pour la formation professionnelle dans le domaine social (OrTra Social Vaud)

Isabelle Henzi de Boissoudy
Association Vaud-Famille

Barbara de Kerchove
Association vaudoise des parents d'élèves (APE)

Olivier Mayor
Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants

Bénédicte Muller
*Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)
(garderies de l'Etat)*

Patricia Mutrux Poehler
Pro Jour Vaud

Estelle Papaux
*RéseauL (Lausanne)
jusqu'au 31 août 2010*

Aline Pingoud
Syndicat des services publics (SSP)

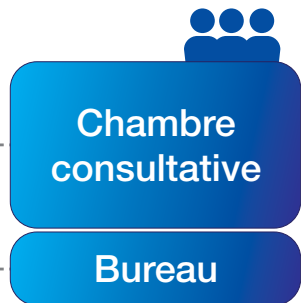
Sylvain Schüpbach
Réseau ARAJ Broye – Vully

Jacqueline Schwab
Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens – Crissier

Daniel Vouillamoz
Réseau AJEMA (Morges – Aubonne)

Marcelle Walter
Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ)

Laurent Wehrli
Conseil des régions RAS



* Représentants de la
Chambre consultative au
Conseil de Fondation

© F. Wagner





Secrétariat général

Anne-Marie Maillefer
Sécrétaire générale

Sylvie Progin
*Sécrétaire
générale adjointe*

Avenue d'Ouchy 47
Case postale 315
1001 Lausanne
Tél. 021 613 35 85
info@faje-vd.ch
www.faje-vd.ch

Impressum

Conception
Conception graphique

Rédaction

Collaboration

Impression

Tirage

Parution

Fondation pour l'accueil de jour des enfants
Imedia.ch
graphiste: Florence Marguerat Schmid

Doris Cohen-Dumani
Christophe Bornand
Anne-Marie Maillefer
Sylvie Progin

pur pr, Christine Urfer
Groux Arts graphiques SA
1000 exemplaires
Mai 2011